



## Site internet



**Au mois d'octobre, les élus du conseil municipal du VIBAL ont convié les représentants des associations de la commune afin de leur présenter de façon officielle le site internet de la mairie. Réalisé en collaboration avec l'entreprise SABUT, ce site est un portail pour la mise en valeur et la découverte de notre commune mais aussi un moyen de communication pour les habitants du Vibal. Il est également ouvert à toutes les associations de la commune du Vibal qui souhaitent diffuser des infos pratiques, leurs actualités du moment, des comptes rendus, des photos... Il leur suffit de transmettre les articles et documents par mail au secrétariat de mairie à l'adresse suivante : [contact@mairie-le-vibal.fr](mailto:contact@mairie-le-vibal.fr) qui se chargera de les diffuser sur le site. N'hésitez pas à vous connecter sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone à l'adresse suivante : [www.mairie-le-vibal.fr](http://www.mairie-le-vibal.fr)**

## Editorial

L'année 2016 se termine et c'est l'instant choisi par les élus du conseil municipal pour vous apporter quelques informations sur la vie de notre commune. Au travers du bulletin municipal d'abord nous évoquons les différents investissements réalisés au cours de l'année. Nous présentons également la dernière étape de la transformation du POS (*plan d'occupation des sols*) en PLU (*plan local d'urbanisme*). Et pour compléter ce numéro nous avons sollicité les associations afin qu'elles présentent leurs activités réalisées ou à venir en 2017. Sans oublier un des temps forts de cette année en terme de communication c'est la mise en œuvre du site internet qui nous permet de diffuser des

informations à l'ensemble des concitoyens depuis la mairie mais aussi depuis les associations en passant par les services du secrétariat qui sont administrateur du site (c'est-à-dire personne habilitée à transcrire nos infos sur le site). Ce document est écrit et mis en œuvre par les bénévoles du conseil municipal aussi, soyez indulgent sur les textes et surtout sur la rédaction nous ne sommes pas des pros et n'avons pas la prétention de le devenir. L'évolution de nos outils de communication nous permettra de vous proposer plus souvent de la lecture sur la toile mais aussi je l'espère sur le papier car je suis convaincu que pour certains d'entre vous la lecture reste le principal outil d'échanges.

## Meilleurs vœux 2017

**L'entame de 2017 me laisse l'espace de vous adresser tous mes vœux de bonne année et bonne santé. Que chacun connaisse la réussite dans ses activités professionnelles, dans ses études pour les plus jeunes et dans sa vie privée et familiale pour chacun d'entre nous.** Cette année sera bien sûr marquée par des événements politiques avec les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 et plus près de nous avec les élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Au-delà de cette actualité nationale que localement l'année 2017 continue à nous apporter cette solidarité entre les générations et entre les familles, symbole d'un milieu rural attaché à ses racines et qui ne se s'effacent pas malgré l'évolution de notre population car nous sommes aujourd'hui installés au-delà de 500 habitants qui ont plaisir à vivre AU VIBAL.

**Le Maire**  
Yves REGOURD

Le mot du Maire

## Dans ce numéro

|                             |             |                                    |        |
|-----------------------------|-------------|------------------------------------|--------|
| Edito, vœux .....           | page 1      | Comité de Frayssinhes .....        | page 7 |
| Site internet .....         | page 1      | Zéro Phyto .....                   | page 7 |
| Travaux .....               | page 2      | Chat libre 12 .....                | page 8 |
| PADD, PLU .....             | page 3      | Etat civil .....                   | page 8 |
| École, Club des aînés ..... | page 4      | Le syndicat mixte du Levezou ..... | page 8 |
| Les associations .....      | pages 5 à 7 |                                    |        |



## Éclairage public



Une opération de **mise en place d'éclairage public et d'extension** va être lancée sur certains hameaux isolés.

Ces travaux se dérouleront sur toute l'année 2017 en commençant par les lieux-dits du TRAVERS-LE-PRADEL-LE BERTALARY et de la CAZORNHE.

Dans le cadre d'une future dissimulation des lignes électriques, la modernisation et l'implantation de nouveaux lampadaires aura aussi lieu sur les villages de AUZUECH et de LARNALDESQ.

Enfin l'aménagement de lampes se fera aussi sur le bas des MOULINOCHES et les abords de la plage.



## Table d'orientation

Le conseil municipal a décidé d'installer aux côtés de la statue de l'Homo Faber, une table d'orientation.

Pour mener à bien ce projet, nous avons contacté M<sup>me</sup> Marie-Noëlle LAPOUGE, graphiste, qui est venue sur site afin de réaliser la maquette de cette table bénéficiant des précieux conseils de M. Claude VILLEFRANQUE.

Au jour d'aujourd'hui, la maquette est finalisée, elle va être confiée à l'atelier SAINT-MARTIN de Mozac dans le Puy de Dôme, pour sa réalisation en lave émaillée.

La table devrait être installée prochainement.

Les routes

## Travaux sur la commune

Pour l'année 2016 la commune a fait un gros effort sur les routes avec l'appui de la communauté de communes. A ce sujet la communauté de communes a lancé un **appel d'offre pour la réfection des routes communales**. Le marché a été porteur, taux d'emprunts bas et appels d'offres également (vu la conjoncture économique). Nous avons pu faire réaliser un bi-couche sur les routes de FRAYSSINHES au VIBAL, de L'INDEBIS à BARRY (la landette) et autres petits tronçons.

Il a été aussi posé une **nouvelle signalisation à toutes les inter-sections** en harmonie avec toutes les communes et au-delà. Cette signalisation s'appelle S. I. L. (Signalisation Information Locale). Nous sommes entrain d'étudier un aménagement au bas du village pour faire ralentir la circulation et créer un rond-point pour améliorer la visibilité quand on arrive d'ARQUES. Il existe déjà un tracé provisoire jaune. Le projet pourrait se concrétiser en 2017.

## Achat matériel pour la commune

La commune vient de **remplacer, en cette fin d'année 2016, l'élagueuse qui après une dizaine d'années d'utilisation manifestait des signes d'usure.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la mairie

**dispose d'un véhicule de service.** Il s'agit d'un fourgon, acheté d'occasion disposant d'une capacité de chargement mieux adaptée aux besoins de la commune.

## Agrandissement du cimetière du Vibal

Le cimetière ne dispose plus de concession libre. Afin de répondre à la demande d'habitants de la commune n'ayant pas de concession, le conseil municipal

a acquis le terrain de la famille ROQUES jouxtant le cimetière. Des travaux de clôture et d'aménagement vont être budgétisés au prochain exercice comptable.

## Convention avec la Poste



La commune du Vibal vient de **signer une convention avec La Poste** afin de normaliser les adresses. Par cette convention la Poste s'engage à accompagner la commune à réaliser la dénomination des voies et la numérotation.

L'adresse est le moyen qui permet à chaque citoyen, personne morale et tout lieu géographique d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large tels que les secours, la fibre optique, l'aide à domicile, la distribution postale.

# Débat sur les orientations du PADD

*(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)*

La révision du POS et sa transformation en PLU a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 2 septembre 2011.

L'article L. 153.12 du code de l'Urbanisme stipule qu'un débat doit avoir lieu au sein du conseil municipal sur les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PADD, projet politique communal, est le résultat du travail mené conjointement par la commission urbanisme communale, le bureau d'études Habitat et Développement, chargé de la révision du PLU et la DDT, représentée par sa chargée d'opération, présente et associée tout au long de la procédure. Outre les séances de travail de la commission, composée comme précité ci-dessus, le PADD a fait l'objet d'une réunion de travail et de présentation avec les personnes publiques associées le 14 janvier 2014, laquelle a conduit à quelques modifications mineures du PADD.

De plus, dans le cadre de la concertation, une exposition s'est tenue à la salle de réunions de la Mairie, présentant le diagnostic territorial et le PADD : du 10 février 2014 au 7 mars 2014 en accès libre aux heures d'ouverture de la Mairie et la mise en ligne directement sur le site internet des panneaux. L'exposition était accompagnée d'un registre, dans lequel une observation a été formulée. De même, une réunion publique a eu lieu le 19 février 2014, elle avait pour objet la présentation de la procédure, du diagnostic territorial et du PADD. A cette occasion, le public a formulé quelques questions concernant la procédure ou le contenu du diagnostic. En revanche, aucune observation ou remarque relatives au contenu ou aux orientations du PADD n'ont été formulées.

Ce document a été élaboré conformément aux articles L. 101-1 et L. 101-2 du code de l'Urbanisme en respectant les objectifs du développement durable. De plus les orientations du PADD sont également en cohérence avec les dispositions relatives aux lois d'aménagement et d'environnement et

notamment la loi SRU, la loi montagne, la loi sur l'Eau, la loi Paysage, la loi Carrières, le Grenelle 2 de l'environnement, la loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, la loi ALUR, la loi LAAAF et la loi MACRON.

Le PADD énonce les grandes orientations d'aménagement et de développement qui sous-entendent et structurent le projet de territoire de la commune de Le Vibal.

Le PADD communal constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage à court, moyen et à long terme. En ce sens, les modifications, modifications simplifiées ou révisions « allégées » qui apparaîtront comme nécessaires ne « devront pas porter atteinte » au PADD.

La stratégie de développement durable de la commune de Le Vibal s'articule autour des grandes orientations suivantes :

- 1 - Organiser le développement urbain**
- 2 - Soutenir l'économie locale**
- 3 - Renforcer l'accessibilité**
- 4 - Protéger l'identité architecturale et patrimoniale**
- 5 - Protéger les paysages agricoles et naturels**
- 6 - Gérer les ressources**
- 7 - Prévenir les risques**

Au cours de sa réunion du 23 mars dernier, le conseil municipal a validé le PADD en rappelant son souhait d'organiser le développement urbain autour des secteurs du VIBAL, FRAYSSINHES et les MOULINOCHES, mais aussi de tenir compte des divers points mentionnés ci-dessus.

**Décision de la DREAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)**

La DREAL a été consultée, le 12 avril dernier, conformément à la réglementation du code de l'Urbanisme, afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale. Après examen du dossier, c'est une décision de dispense d'évaluation environnementale qui a été rendue le 9 juin 2016.



## Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision du POS et sa transformation en PLU

*Au cours de sa réunion du 20 octobre 2016, le conseil municipal :*

- a décidé de considérer comme favorable le bilan de la concertation présenté,
- a validé le projet de révision du POS et sa transformation en PLU.

*Le projet de révision sera soumis aux personnes publiques associées qui auront un délai de trois mois pour émettre leurs remarques. Il y aura ensuite une enquête publique qui permettra à chacun de prendre connaissance du projet et de formuler des observations.*

## Le bonheur à l'école



Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école, leurs cris joyeux à la récréation ont réveillé le village. Ils sont heureux de se retrouver et de partager de nombreux projets. Les enfants de la classe maternelle-CP ont accueilli une nouvelle maîtresse, Emilie MANSION. Durant ce premier trimestre, petits et grands se sont rendus à la MJC de Rodez pour assister au spectacle intitulé « *l'école des petits Roberts* » et ils ont été séduits par cet enseignement bien particulier. Au cross des écoles du Lévézou, en CE1, Evan REYLET a pris la première place, en CE2, Elyse VIGOUROUX s'est classée deuxième et Nathan FABIÉ troisième

en CM1. Tous les enfants ont fait de leur mieux, l'essentiel n'est-il pas de participer ?



JONAS de la compagnie du « grand hôtel » a conduit les enfants dans un

univers très fantaisiste lors du spectacle de Noël à Flavin avec les écoles du secteur.

Le fil conducteur de l'année sera l'alimentation avec l'intervention d'une diététicienne, des ateliers avec l'animatrice du CPIE, la visite d'une chèvrerie, etc.

Au cours du mois de juin, tous les jeudis, les enfants s'initieront aux arts du cirque avec la compagnie REGARD.

**L'équipe enseignante se tient à disposition des familles pour toute demande de renseignements et inscriptions pour la rentrée prochaine.**

## Le club des aînés

Une année de plus se termine avec le **repas de fin d'année, l'assemblée générale et la bûche de Noël** comme à l'habitude.

Cette année 2016 a commencé avec la **galette des rois**. Juillet et août, nous faisons une pose mais le 1<sup>er</sup> dimanche d'août (cette année c'était le 7 août) a eu lieu notre **quine du Soleil**. Chaque mois de l'année, nous avons un **goûter**. Nous avons aussi **deux repas**, un au printemps où nous invitons les Aînés d'ARQUES, nos voisins, et l'autre en décembre avec l'assemblée générale et le renouvellement des cartes, etc.

Cette année nous avons enregistré des nouvelles adhésions. Tout ce passe aussi bien que possible.

- > Tous les jeudis, à la salle sous la Mairie, se retrouvent les **joueurs de cartes** (belote) ou **autres activités** (amateurs d'informatique).
- > Tous les quinze jours (le jeudi aussi) les amateurs de marche se lancent pour une **rando** proposée à l'avance entre 8 et 10 km.
- > Une fois par mois, de janvier à avril, est mis en place un **concours de belote** avec beaucoup de succès.
- > Le lundi 25 janvier a eu lieu une **conférence sur la Prévention Routière**, ouverte à tout public.
- > En mars le 11, a eu lieu une séance de **cinéma** « Les sillons de la Liberté »

qui a été très appréciée.

- > Le 14 avril, nous avons bien aimé le **pièce de théâtre** à Decazeville, jouée par les membres des Clubs 10, super...
- > Le 22 avril, nous avons tous bien apprécié le **repas à la salle des fêtes**, avec nos amis d'ARQUES.
- > Le 10 juin, nous avions la **fête de l'Amitié** à Salles-Curan, avec rando et activités diverses.
- > Le 24 juin, nous voilà partis en bus vers **LACAUNE** dans le Tarn où nous avons passé une très bonne journée avec visite de cette belle bourgade mais surtout visite de la super charcuterie-conserverie « OBERTI »
- > Le 14 septembre nous avons eu une rencontre, proposée par « Génération Mouvement » sur les Chemins de St Jacques, en vue de récolter des aides au profit d'**œuvres sociales pour l'île de Madagascar** ; cette année, cette journée s'est déroulée au village de Compolibat, marches sous la pluie en matinée, un copieux repas et diverses activités en intérieur pour l'après-midi.
- > Le 24 septembre nous avons été invités à **TRÉMOUILLES, pour le repas annuel cantonal** ; chaque club a été amené à présenter le compte rendu des animations annuelles sur l'année 2016. Nous avons encore passé une bonne journée.

## Le 11 novembre



*Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu au VIBAL. Les enfants de l'école ont lu des textes et un hommage a été rendu aux hommes de la commune morts pour la France. Nous saluons cette initiative de faire participer les jeunes dans ces moments et ce pour les sensibiliser au devoir de mémoire.*

- > Le 27 septembre **une journée sur l'AUBRAC** a été programmée avec rando en matinée ensuite un repas a été proposé à LE CAYROL avec aligot et l'après midi visite de l'ardoisière d'ANGLARS et du tunnel. Certains ont été invités sur l'AUBRAC pour découvrir le brame du cerf.
- > Pour le mois de novembre, nous n'avons pas pu organiser notre goûter mensuel qui sera remplacé par des animations pour le **Téléthon** et plus particulièrement la participation à une soupe au fromage ouverte à tout public sur inscription préalable, le 25 novembre à la salle des fêtes du VIBAL.

**L'année 2016 se termine, bonne fin d'année 2016 à tous et vive 2017...**

## Familles rurales

L'association a été créée en 2005 afin de répondre à un besoin des familles du village pour ouvrir un accueil périscolaire. TINA, notre animatrice, accueille ainsi les enfants tous les jours d'école **de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h**.

Depuis l'automne 2014, une aide aux devoirs est proposée les lundis et jeudis encadrée par JOËLLE, une bénévole.

### COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Valérie JALADEAU

Vice présidente : Audrey VIARGUES

Trésorière : Audrey FABIÉ

Trésorière adjointe : Delphine ALIBERT

Secrétaire : Agnès XIONG

Secrétaire adjointe : Karine BOULOC

## TARIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour 1 enfant

1,5 € ..... le matin

3 € ..... le soir

4 € ..... matin et soir

Pour 2 enfants et +

2 € ..... le matin

5 € ..... le soir

### L'association propose également diverses activités ouvertes à tous.

\* Pendant les vacances scolaires ou certains mercredis, des animations, sorties ou haltes jeux sont proposées régulièrement (Noël des enfants, carnaval, bricolage, chasse aux œufs à Pâques...).

\* Des activités sportives avec SANDRA

\* La zumba, tous les mercredis de 17h15 à 18h15 pour les enfants et de 18h30 à 19h30 pour les adultes et ados.

\* Le posturall ball tous les mercredis de 19h30 à 20h30.

\* Le gym ball, tous les mercredis de 20h30 à 21h30

\* La marche nordique, tous les samedis de 10h30 à 12h.

\* Un atelier théâtre pour les enfants animé par SANDY le vendredi tous les 15 jours.

La carte d'adhésion à l'association est familiale et sa cotisation est de 26 € par an.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

**AUDREY au 05 65 74 73 36**

**ou VALÉRIE au 05 65 74 34 41.**

## Découverte du pays de Salars

L'association Découverte du pays de Salars a proposé cet été deux animations qui ont fait la joie des touristes mais également de nos habitants.

Le 18 août à 20h était proposée une **randonnée** sur le village d'ARQUES et a rassemblé une vingtaine de marcheurs. Merci à JEAN-PAUL notre accompagnateur. La balade fut suivie du pot de l'amitié.

Le mercredi 27 juillet à 21h en l'église de ST-MARTIN-DE-CORMIÈRES a eu lieu le **concert de Roselyne COURTIAL accompagnée par l'ensemble instrumental de MONDELLE**. Le programme du concert fut consacré à des œuvres religieuses et profanes du répertoire baroque du XVIII<sup>e</sup> siècle. On pouvait aussi entendre des



œuvres de VIVALDI, HAENDEL, PACHELBEL. Cette manifestation a eu lieu avec la collaboration de l'association « Les amis de l'église de ST-MARTIN-DE-CORMIÈRES ».

**Un grand merci aux organisateurs et au public venu nombreux.**

Office du Tourisme

## Acsent vibalais

*L'acsent Vibalais a pour but l'organisation de loisirs divers en milieu rural. La promotion d'activités, culturelles, sportives, environnementales et des nouvelles technologies.*

L'association vient de fêter sa 1<sup>ère</sup> année d'existence, en 2016, les adhérents ont pu assister à des **cours de cuisine et d'œnologie**.

Coté sportif, l'association a organisé une **sortie ski** au LIORAN et une **ballade en vélo** sur la voie verte entre BERTHOLÈNE et ESPALION.

L'été dernier l'association a proposé une séance de **cinéma plein air**, en co-partenariat avec le syndicat mixte du Lévézou, film proposé « l'aigle et l'enfant ».

A coté du terrain de foot, sur une parcelle communale, **un verger a vu le jour**, en partenariat avec Variétés locales 12, l'association a pour mission, la sauvegarde d'un patrimoine fruitier aveyronnais. En plus des 20 pommiers greffés et plantés et grâce au soutien de Variétés locales 12, les habitants de la commune ont pu bénéficier de cours pédagogiques sur les gestes

traditionnels de la greffe et l'entretien des arbres fruitiers.

En fin d'année nous avons partagé une **soirée de Noël** avec l'association Familles Rurales, une retraite aux flambeaux avec les enfants de la commune et une dégustation de vin chaud et de pain d'épices, ce fut une excellente soirée...

Pour 2017 nous préparons d'autres activités, l'association est ouverte à tous types de projets, il suffit d'avoir sa carte de membre pour pouvoir proposer ou participer à des activités.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous lors des manifestations.

**Le bureau de L'Acscnt Vibalais vous souhaite une très bonne année 2017.**

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement :

Etienne TREBOSC

et Yannis ZARLENGA,

co-présidents de L'Acscnt Vibalais.

lovibal.association@gmail.com  
ou téléphone : 06.31.44.70.36



# X<sup>e</sup> Rando-Challenge départemental

Les Randonnéjaires ont choisi d'organiser au VIBAL cette compétition du Comité Département de Randonnée Pédestre de l'Aveyron, avec le soutien de la mairie du VIBAL, d'ARQUES et de Découverte du Pays de Salars. Il a été sollicité les associations locales, bénévoles et sponsors pour la réussite de ces épreuves avec un record de participation.

Après des recherches sur tout ce qui concerne les territoires du VIBAL, d'ARQUES, du VIAUR et des PALANGES : un livret a été créé pour les participants. Ils ont cherché les réponses aux questions posées le long des parcours et ainsi découvrir la richesse ce territoire rural. Parcouru depuis deux mille ans, le chemin de crête, l'Estrada Rodanesa, a permis d'avoir des points de vue sur le lac de PONT-DE-SALARS, les monts d'AUBRAC enneigés de la veille et le Plomb du Cantal.



L'Homo Faber : nouvelle sentinelle des portes du Lévézou a vu défiler les équipes secouées par le vent. Au retour les compétiteurs ont pu visiter la Maison Créative de l'artiste Claude VILLEFRANQUE.

**L'impact de cette manifestation pour la promotion du Lévézou et en particulier du VIBAL a été fort.**

La commune et les habitants du VIBAL vont se souvenir longtemps de tous

ces moments où l'on a raconté son histoire, fait découvrir, au-delà du Pays de Salars, ses atouts, son patrimoine et donné l'envie d'y revenir. Jean-Paul FRAYSSE, Président des Randonnéjaires, a remercié vivement la commune, les partenaires. Il a salué l'organisation sans faille des bénévoles, compétents et motivés, qui ont permis le bon déroulement de cette journée qui nous laissera un bon souvenir.

## Le Guidon Vibalais

Le club compte pour l'année 2016, 53 licenciés dont 5 féminines.

Lors de l'assemblée générale, fin janvier, il a été décidé l'organisation des sorties de l'année.

Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, une sortie d'environ 90 à 100 km, avec pique-nique préparé par les participants.

Le 10 avril, ouverture de CODEP à Brandonnet.

Durant la saison, le Guidon a été représenté aux sorties organisées par les autres clubs : ESPALION, VILLEFRANCHE...

Le 7 août : sortie à ROQUEREDONDE. 22 participants avec la visite du temple bouddhiste.

Le 22 août : BROUSSE-LE-CHÂTEAU. 33 participants.

Le 1<sup>er</sup> septembre : voyage en CORSE. 9 jours. Départ en bateau de Toulon jusqu'à Bastia. Tous les

jours était organisée une sortie en vélo, marche ou visite en bateau dans les calanques.

Etapes prévues : Ile Rousse, Porto, Propriano, Ajaccio.

La Corse entourée par la mer, et de montagnes à faire souffler et transpirer les cyclistes avec une chaleur étouffante, il fallait éviter les cochons noirs et les vaches sur les routes.

Nous avons passé un très bon séjour et sommes revenus enchantés.

## VTT

**Lors de l'assemblée générale du CODEP le 28 novembre, notre animatrice Virginie PACHOT a été décorée du Mérite du cyclotourisme. FÉLICITATIONS !**

## Activités de l'école vtt du « guidon Vibalais »

C'est 25 jeunes de 8 à 16 ans venant des communes de FLAVIN, PONT-DE-SALARS, CANET, PRADES, AGEN D'AVEYRON, FRAYSSINHES qui viennent apprendre les rudiments de la mécanique simple et la pratique du vtt en roulant sur les chemins du Vibal et d'autres communes aux alentours.

Ils ont effectué 13 sorties cette année.

Leurs animateurs ont participé à des formations : « animateur et initiateur club » et un recyclage « moniteur » pour Virginie cette année.

Il ne reste plus beaucoup de places pour le moment, mais pour tout renseignement :

virginiep12@orange.fr

# L'Association Sportive Vibalaise

Un club de foot qui résonne dans la tête de beaucoup de personnes en Lévézou. Ce club où prône des valeurs familiales et amicales très fortes, ou l'envie de faire flotter les couleurs blanche et rouge passionne les 54 licenciés tous les dimanches sur les stades. Avant tout, une association, l'ASV participe avec les associations du village à l'organisation de la fête du Vibal.

## Côté sportif,

Une équipe senior féminine, coachée par Vincent ROUQUIÉ, Eric COSTE-CALDE et David FABIE cette équipe se défend en excellence, au plus haut niveau district. L'an passé les filles ont terminé deuxième finaliste de la coupe Braley. La saison n'est pas finie, nous souhaitons revoir cette équipe habituée des finales de la coupe d'Aveyron à Paul Lignon. Allez les filles !

Une équipe seniors masculine, coachée par le tandem Frédéric ROQUES et Gregory BOUSQUET, ambiance Lévézou dans les vestiaires ! En 2<sup>e</sup> division cette équipe a du mal à se faire bouger, les gaillards marquent de magnifiques buts et font plaisir à voir jouer. La saison dernière l'équipe a terminé à la quatrième place du championnat. Cette saison l'équipe est actuellement 6<sup>e</sup> à 1 point des 3<sup>e</sup>, tout est possible pour le podium.

## A venir,

Le samedi 24 juin 2017, L'ASV invite tous ses partenaires, anciens joueurs du club et habitants de la commune à un anniversaire exceptionnel. En effet le club va fêter ses 50 ans d'existence et communément les 30 ans de l'équipe féminine. Venez nombreux !

**L'association Sportive Vibalaise vous souhaite une très belle année 2017.**  
Sportivement !

Les co-présidents  
Jérôme MERICAN & Adeline DELMAS

# Comité des fêtes de Frayssinhes



**Le comité des Fêtes de FRAYSSINHES souhaite une bonne et heureuse année 2017 à toutes et tous.**

**Nous commencerons cette année avec les concours de belote aux dates suivantes (début à 20h30) : vendredi 10 février, vendredi 10 mars. Puis les mois passent et le comité vous attend pour la fête du 15 août avec son délicieux déjeuner tête de veaux et tripous (de 8h à 14h). N'hésitez pas à réserver.**

**Il n'y aura pas le méchoui du 14 août, pour la simple et bonne raison, du manque de bénévoles. Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue !**

**Le nouveau bureau est constitué des personnes suivantes :**

*Président* : Patrick ROMERO

*Vice-trésorier* : Quentin MAUREL

*Vice-président* : Jérôme CANCE

*Secrétaire* : Eugénie MAUREL

*Trésorier* : Maurice GALIBERT

*Vice-secrétaire* : J.-René DELMAS

**et bien entendu tous les autres membres du comité, actifs et bénévoles qui aident de façon significative pour que cette association avance et pour sauver cette fête de ce beau village de FRAYSSINHES.**

# Zéro Phyto

**L'objectif « zéro phyto » est fixé pour 2017 pour toutes les collectivités en ce qui concerne l'entretien des espaces publics** (voiries, cimetière, terrain de football, aire de jeu, terrain de pétanque...). En effet, la loi dite « Labbé » modifiée par la loi sur la transition énergétique fixe l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Tous les particuliers seront concernés à partir de 2019.

## Pourquoi le zéro phyto ?

Afin de préserver la qualité de l'eau et de protéger la santé de tous (agents et particuliers). Sur le bassin Adour Garonne, 99% des points de suivi des cours d'eau et 58 % des suivis des eaux souterraines présentent une contamination par des pesticides. 1 seul gramme de substance active d'un pesticide pollue 10 000 m<sup>3</sup> d'eau soit l'équivalent d'un fossé de 10 km de long. Cette mesure demande de repenser l'ensemble des pratiques des espaces gérés et de mettre en place un plan de désherbage.

**Le plan de désherbage, qu'est-ce que c'est ?**

Outil de diagnostic et d'aide à la décision il va permettre de nous poser 2 questions concrètes : quelles sont nos pratiques en termes d'entretien et d'usage des produits phytosanitaires et comment pouvons-nous repenser notre manière d'entretenir les espaces sans utiliser de produits phytosanitaires ?

## Une démarche collective à l'échelle du bassin versant du Viaur !

Afin de nous accompagner dans cette réflexion le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur a lancé une opération groupée à laquelle participent 21 communes. Ainsi nous allons être accompagnés dans notre travail par un bureau d'étude spécialisé pour adapter l'entretien de nos espaces publics, ces changements vous seront présentés afin que chacun puisse prendre part à l'amélioration de notre environnement et de notre santé.

## Changeons notre regard !

Cela nécessitera pour l'ensemble d'entre nous d'avoir un regard différent. Plus qu'une évolution, le passage au zéro phyto appelle à un changement de point de vue sur notre cadre de vie.

## Chat libre 12

### Lutte contre la prolifération des chats errants sans propriétaire

La commune du Vibal a mis en place en 2016 une action de régulation de la population féline sans propriétaire ou sans détenteur afin de lutter contre la prolifération des chats errants. Cela a été possible grâce à l'association Chat Libre 12 avec laquelle la mairie a passé une convention. Le but de cette association est de prêter main forte aux municipalités dans leur gestion de la population féline. Chaque année de nombreux chats errants engendrent des portées non désirées, c'est pourquoi la stérilisation est la seule solution. Emeline BLANC et son équipe de bénévoles se proposent donc de trapper (piéger) les chats errants et de les relâcher sur leur lieu de vie après l'opération comme le veut le code rural. Elles encouragent également les particuliers à stériliser leurs animaux : trop de chatons engorgent les refuges et associations en été et ne trouvent pas de familles d'adoption. L'association organise régulièrement des événements (quine, vide dressing, marchés...) que vous pouvez retrouver sur Facebook : CHAT LIBRE 12. Plus d'info sur :

[chatlibre12@gmail.fr](mailto:chatlibre12@gmail.fr)

ou 06.33.96.71.41 / 06.22.58.13.63

ou [chatlibre12.wix.com/chatlibre12](http://chatlibre12.wix.com/chatlibre12)

## Etat civil

### Naissances

ALET Lola ..... 11/07/2016  
 CAYLA Raphaël ..... 21/05/2016  
 GRIMAL Paul ..... 24/07/2016  
 MORELLO Théo ..... 09/09/2016  
 SIGAUD Talya ..... 14/07/2016

### Mariages

DELMAS Jean-Louis et SUTUR Michèle ..... 20/10/2016  
 LAURENS Jean-François et GAILLARD Nathalie ..... 03/12/2016

### Décès

ARNAUD épouse FOUTEL Janine ..... 10/05/ 2016  
 GUIBERT Henri ..... 04/06/2016  
 MONTEILLET Raymond ... 21/10/2016  
 SABATHIER André ..... 11/09/2016  
 BOULOC Serge..... 08/07/2016  
 RAYNAL veuve ARGUEL Alberte ..... 16/09/2016  
 VERDIÉ épouse BERNARD Irène ..... 12/06/2016

## Le Syndicat mixte du Lévézou

### compétences et missions

Le Syndicat mixte a pour objet l'exercice des compétences suivantes, au service des deux communautés de communes, Pays de Salars et Lévézou-Pareloup :

- \* élaboration et mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement économique, écologique, culturel et social ;
- \* élaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT) ;
- \* élaboration et mise en œuvre d'une politique locale de promotion touristique, à travers la création d'un office de tourisme intercommunal ;
- \* animation sportive ;
- \* animation culturelle.

### Action culturelle 2016

Le Syndicat mixte du Lévézou construit une offre culturelle, qui vient en complément des animations proposées par les associations locales, en partenariat avec celles-ci et avec les espaces culturels du territoire. En 2016, le Syndicat mixte du Lévézou a proposé des rendez-vous artistiques autour de spectacles, d'expositions ou de films. En voici quelques-uns et leurs effets :

- \* Rencontres avec des conteuses professionnelles dans les bibliothèques et dans de beaux sites du patrimoine local - de bien belles histoires...
- \* Représentations de trois spectacles, parmi les « Échappées » du Théâtre de la Maison du Peuple de Millau - des univers à découvrir.
- \* Expositions de photographies géantes dans les centre-bourgs - la surprise des passants.

\* Soirées de ciné-rencontres et de spectacle dans le cadre du dispositif « Nos campagnes, regards croisés » sur le thème de l'aliment et du végétal cette année - instructif et divertissant.

\* Ateliers autour du clown pour personnes âgées et pour personnes handicapées - de la bonne humeur et du plaisir !

\* Et toujours le Ciné-Lévézou, circuit de cinéma itinérant en milieu rural maintenant bien ancré sur le Lévézou - des séances de proximité.

Avec l'Office de Tourisme Pareloup-Lévézou, le S.M.Lévézou organise deux événements territoriaux :

- \* le Printemps du GTML, qui a ouvert le printemps 2016 à Saint-Laurent du Lévézou pour le bonheur des randonneurs et des badauds venus profiter des animations sportives et culturelles.
- \* le Festival « Ça déborde sur le Lévézou ! », qui réunit les activités nautiques, les initiatives locales autour des lacs. Après la pluie cette année aux Vernhes, il retrouvera le soleil à Arvieu-Pareloup en septembre 2017 !

Les animations culturelles portées par le Syndicat mixte du Lévézou sont faites pour vous. Elles sont autant de rencontres, construites avec les professionnels et les bénévoles qui font la richesse de nos communes.

Si vous voulez être connecté et connaître ce qui se passe sur le Lévézou en matière de culture, demandez à être inscrit sur la liste de diffusion internet « Échos du Lévézou » en écrivant à : [culture.levézou@gmail.com](mailto:culture.levézou@gmail.com)

## Collectes de plastiques agricoles 2017

**A la déchetterie de Pont de Salars et de Flavin.**

**SEMAINE 17**  
(du 24 au 29 avril 2017)

**SEMAINE 43**  
(du 23 au 30 octobre 2017)